

2013/09

Les naufragés de Choucha

par PHILIPPE DEBOULLE

*Analyses &
Études*

Monde et Droits de l'Homme



Siréas asbl

Nos analyses et études, publiées dans le cadre de l'Education permanente, sont rédigées à partir de recherches menées par le Comité de rédaction de SIREAS sous la direction de Mauro Sbolgi, éditeur responsable. Les questions traitées sont choisies en fonction des thèmes qui intéressent notre public et développées avec professionnalisme tout en ayant le souci de rendre les textes accessibles à l'ensemble de notre public.

Ces publications s'articulent autour de cinq thèmes

MONDE ET DROITS DE L'HOMME

Notre société a la chance de vivre une époque où les principes des Droits de l'Homme protègent ou devraient protéger les citoyens contre tout abus. Dans de nombreux pays ces principes ne sont pas respectés.

ÉCONOMIE

La presse autant que les publications officielles de l'Union Européenne et de certains organismes internationaux s'interrogent sur la manière d'arrêter les flux migratoires. Mais ceux-ci sont provoqués principalement par les politiques économiques des pays riches qui génèrent de la misère dans une grande partie du monde.

CULTURE ET CULTURES

La Belgique, dont 10% de la population est d'origine étrangère, est caractérisée, notamment, par une importante diversité culturelle

MIGRATIONS

La réglementation en matière d'immigration change en permanence et SIREAS est confronté à un public désorienté, qui est souvent victime d'interprétations erronées des lois par les administrations publiques, voire de pratiques arbitraires.

SOCIÉTÉ

Il n'est pas possible de vivre dans une société, de s'y intégrer, sans en comprendre ses multiples aspects et ses nombreux défis.

Toutes nos publications peuvent être consultées et téléchargées sur nos sites www.lesitinerrances.com et www.sireas.be, elles sont aussi disponibles en version papier sur simple demande à educationpermanente@sireas.be



**Service International de Recherche,
d'Éducation et d'Action Sociale asbl**
Secteur Éducation Permanente
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58
educationpermanente@sireas.be
www.lesitinerrances.com – www.sireas.be

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Le 30 juin 2013, le camp de réfugiés de Choucha dans le désert tunisien a été fermé par le Haut Commissariat des Nations Unie pour les Réfugiés (HCR) avec ces mots de Ursula Aboubacar, représentante du HCR à Tunis : « C'est toujours une fierté de fermer un camp ». Certes, la fermeture d'un camp peut sembler une bonne nouvelle : cela veut en principe dire que tous les réfugiés ont trouvé une solution de réinstallation. Mais à cette date, des réfugiés sont encore présents sur le camp ou dans la nature et diverses solutions ont été proposées par le HCR pour « se débarrasser » des personnes restantes. À ce jour, il a été convenu que les 403 réfugiés sur la liste d'attente des réinstallations seront logés dans une cité universitaire jusqu'à leur départ, les 400 réfugiés dont la demande de réinstallation a été refusée mais dont le statut de réfugié a été reconnu par le HCR recevront 1.500 dinars (environ 700 euros), l'accès gratuit aux soins, la possibilité de regagner la Libye et un accompagnement pour aider à leur intégration dans la société tunisienne. Les 212 personnes qui n'ont pas reçu le statut de réfugié obtiennent, quant à elles, le droit de résidence en Tunisie. Mais comment en est-on arrivé là ?

À la fin du mois de février 2011, en pleine crise libyenne, les réfugiés affluent vers les frontières et notamment celles de la Tunisie. Le HCR ouvre dans la hâte le camp de Choucha à 7 kilomètres du poste frontière de Ras Jedir et à 25 kilomètre de Ben Gardane, pour accueillir toutes ces personnes qui fuient une situation devenue dangereuse en laissant tout ce qu'ils possèdent derrière eux. Quelques milliers de réfugiés de 22 nationalités (entre autres Palestiniens -Somaliens - Érythréens - Tchadiens - Soudanais – Éthiopiens, etc.) peuplent très vite le camp. La plupart d'entre eux s'étaient installés en Libye pour y travailler et/ou fuir les conflits dans leur pays d'origine.

Certains vivaient depuis longtemps en Libye. C'était notamment le cas des personnes originaires du Darfour qui avaient quitté le Soudan dès 2004. À cela s'ajoutent les nombreux migrants refoulés par l'agence Frontex vers la Libye, et entassés dans des camps, alors qu'ils tentaient d'atteindre les côtes italiennes.

Face à cet afflux et craignant une catastrophe humanitaire, le HCR lance un vaste programme de réinstallation dans des pays tiers. Quelque 3000 réfugiés seront ainsi réinstallés aux États-Unis, en Australie, au Canada et dans les pays nordiques principalement. Étonnamment, la France, une des puissances va-t-en-guerre du conflit libyen, ne fut pas très généreuse dans cette affaire. Plusieurs organisations humanitaires s'installent alors dans le camp pour aider les réfugiés (MSF, le Croissant Rouge entre autres). Les militaires tunisiens en assurent la sécurité. Mais la situation est difficile, on y déplore au moins six morts et plusieurs blessés dans des affrontements entre l'armée, des réfugiés et des habitants de Ben Gardane. Le camp est incendié à deux reprises, en 2011 et 2012. Les habitants de cette région n'apprécient guère l'arrivée de tout ce monde qui contrarie leur trafics frontaliers avec la Libye. La mise en œuvre de la procédure de réinstallation et les pays précités proposent un nombre de places assez importants (les chiffres exacts ne sont pas divulgués) mais les pays de l'Union rechignent à accepter ces réfugiés. Le manque de places dans les pays d'accueil serait-il une raison du refus de statut de réfugiés pour 212 personnes et de la non réinstallation de 400 personnes et de leur installation forcée en Tunisie ? Ou a-t-on assisté à un manque de lobbying de la part du HCR tunisien ?

MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE ?

La lenteur de la procédure et des interviews désespère les réfugiés qui manifestent leur mécontentement. Il semble que le HCR tunisien n'avait pas les moyens d'une telle opération ou tout simplement ne s'en est pas donné les moyens. À titre d'exemple, certains « interprètes » sont recrutés dans le camp faisant abstraction de toute déontologie, sans garantie d'indépendance et de quelconque professionnalisme. L'interprète devait parfois traduire les propos d'individus issus de factions opposées. Dès la moitié de l'année 2011, l'association Médecins sans frontières dénonce les conditions d'accueil des réfugiés. Certains d'entre eux préfèrent même repartir vers la Libye.

La gestion du camp est chaotique : on licencie des ouvriers tunisiens qui s'occupaient des immondices, les tunisiens partent en grève laissant ainsi le camp dans une situation sanitaire désastreuse alors que le HCR déclare que ce camp est exemplaire, etc. Il semble que tout soit fait pour que les réfugiés

quittent le camp d'autant plus que les instances du HCR avaient signifié que la gestion du camp devait s'autonomiser et que l'intervention des Nations-Unies ne pouvait continuer, Ce faisant, le HCR voulait inciter les autorités tunisiennes à trouver une solution.

La fermeture du camp est alors décidée pour le 30 juin 2013 sans qu'un recours ne soit possible et les conditions de vie deviennent de plus en plus précaires. Les coupures d'eau se multiplient, vivres et soins commencent à se faire rares.

C'est alors que des associations comme l'association Article 13 ou encore le FTDES (Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux) se mobilisent pour défendre ces naufragés du désert. Les actions vont se multiplier dès l'annonce de la fermeture du camp.

Dès le mois de janvier 2012, les réfugiés manifestent pour réclamer leurs droits. Ils se rendent ainsi à Tunis et au siège du HCR où ils passent plusieurs jours dans des conditions difficiles. Le HCR, au travers de sa directrice, refuse de réexaminer les dossiers en question. Les réfugiés retournent finalement à Choucha après plusieurs jours, où les conditions sont de plus en plus précaires... Les sit-in se multiplient, plusieurs réfugiés partent en grève de la faim.

Ces associations appellent le gouvernement tunisien

- à refuser le programme d'intégration des réfugiés en tenant compte des revendications légitimes, ainsi qu'à s'aligner sur la décision du gouvernement égyptien qui a refusé ce type de programme étant donné l'absence de législation permettant de traiter ce genre de dossiers.
- à maintenir le camp de Choucha ouvert jusqu'à ce qu'une solution juste et consensuelle soit trouvée.
- à faire pression sur le HCR afin de reprendre le programme initial dont ont bénéficié les premiers réfugiés.

ET APRÈS CHOUCHA ?

Les réfugiés manifestent lors du Forum Social International et leur cause est entendue dans la presse internationale. Le HCR tunisien reste inflexible.

La situation est dans l'impasse au moment de la fermeture du camp et quelques centaines de réfugiés vont se retrouver dans la nature, dans un pays en recherche de stabilité qui n'a aucune loi préservant et garantissant les droits des réfugiés. De plus, le racisme est présent en Tunisie et ces hommes le vivent au quotidien.

D'un côté, on ne peut pas obliger ces réfugiés à rester en Tunisie où ils ont trouvé un deuxième asile, forcé cette fois, de l'autre côté, ce pays a l'obligation de les protéger. Il faut rappeler que le camp de Choucha était au départ un camp de transit. Des pays comme l'Égypte, la Turquie et le Bangladesh ont, par exemple, rapatrié leurs ressortissants assez rapidement et ceux qui restaient dans le camp avaient déjà fui leur pays en guerre.

Il est fort probable, si la situation reste inchangée, que certains d'entre eux tentent de gagner l'Europe de manière illégale au péril de leur vie, que d'autres tombent dans la délinquance ou encore dans les mains des djihadistes qui ont toujours besoin de chair à canon. Or, on le sait, le désespoir peut très souvent pousser au radicalisme. Rappelons aussi que parmi ces réfugiés on trouve bon nombre de femmes et d'enfants.

Le HCR qui a réinstallé des millions de réfugiés dans le monde a trop vite baissé les bras et abandonné ces quelques centaines de personnes à la misère.

L'exposition « Regards croisés sur Choucha »¹, retraçant l'histoire du camp à travers des photographies, a provoqué un chaos dans lequel le Ministre de la Culture n'a pas été épargné. Certains parlant même de scandale, de gâchis ou encore de supercherie humanitaire.

On peut conclure avec cette phrase de M. Taoufik Ouanes, ancien haut fonctionnaire du HCR et très critique sur la gestion du camp de Choucha, : « Cet empressement à fermer le camp de Choucha et à présenter cela comme un succès est une supercherie humanitaire et médiatique. »

Il ne nous reste plus qu'à crier avec les naufragés de Choucha : « HCR, finish your job ! »

1 L'exposition « Regards croisés sur Choucha » a eu lieu du 19 juin au 7 juillet 2013 au Belvédère à Tunis.

À LIRE AUSSI SUR LE SUJET

<http://www.africanmanager.com/152734.html>

<http://www.kapitalis.com/politique/16928-tunisie-refugies-me-taoufik-ouanes-la-fermeture-du-camp-de-choucha-est-une-supercherie-humanaire.html>

http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2013/06/27/en-tunisie-la-colere-gronde-chez-les-refugies-du-camp-de-choucha_3438002_1466522.html

<http://www.france-terre-asile.org/toute-lactualite-choisie/item/8405-que-sont-les-refugies-libyens-devenus->

<http://www.dhnet.be/dernieres-depeches/afp/tunisie-des-centaines-de-refugies-refusent-de-quitter-le-camp-de-choucha-51d0290a357028fef4eb28d7>

<http://www.courrierinternational.com/breve/2013/07/01/des-refugies-libyens-refusent-de-quitter-le-camp-de-choucha>

<http://www.slate.fr/story/70227/frontex-frontieres-immigration-contestation>

<http://europe-liberte-securite-justice.org/2009/09/21/human-rights-watch-hrw-veut-la-fin-des-retours-forces-dimmigrants-en-libye-frontex-refute-certaines-allegations-de-hrw/>

http://www.lesitinerrances.com/site/index.php?option=com_content&view=article&id=119&Itemid=132

<https://www.facebook.com/article13tn>

<http://directinfo.webmanagercenter.com/2013/06/30/tunisie-les-refugies-de-choucha-refusent-de-se-plier-a-la-decision-du-hcr-de-fermer-definitivement-le-camp/>

<http://news.tunistribune.com/?q=node/1827>

<http://www.e-joussour.net/node/12683>

<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/search?page=search&query=Choucha&x=0&y=0>

<http://nawaat.org/portail/2013/06/29/mineurs-non-accompagnes-de-choucha-un-avenir-incertain/>

<http://www.lecourrierdelatlas.com/411207022013Tribune-Tunisie-Un-nouveau-cadre-legal-pour-les-migrations-Par-Pierre-Henry-directeur-de-France-terre-d-asile-et-de-la-maison-du-droit-et-des-migrations.html>